

**Hydro Est**

54 avenue Robert Schuman  
68100 MULHOUSE CEDEX

T +33 3 89 35 20 00  
F +33 3 89 35 20 30

**Vos références**

**Nos références** OE/OS/VV/ HYDRO-UPE-2024-001281-01

**Interlocuteur** MM. Olivier EGLER et Olivier STRICH ; [communicationupest@edf.fr](mailto:communicationupest@edf.fr)

**Objet** **Campagne de prévention sécurité 2024 le long du Rhin**

Mulhouse, le 1<sup>er</sup> juillet 2024

Madame, Monsieur

Une partie des installations exploitées par EDF Hydro Est pour la production hydroélectrique et la navigation est située sur votre commune ou à proximité de celle-ci. Les riverains et les touristes, qu'ils soient des promeneurs, baigneurs, pêcheurs, plongeurs ou pratiquants de sports en eaux vives sont susceptibles d'être confrontés à plusieurs types de risques à proximité des ouvrages hydrauliques.

Au mois de février 2024, EDF a procédé à une actualisation de ces risques sur le Rhin, par le biais d'essais d'ouverture des barrages de Kembs et de Marckolsheim. Ces essais ont également permis de prendre des photos et des vidéos « avant/après lâchers » (notamment par drones) qui sont utilisés pour la sensibilisation des usagers aux risques hydrauliques. Une partie des résultats figurent en annexe de ce courrier.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des vidéos illustrant les risques sur le Rhin en suivant le lien suivant : <https://www.edf.fr/hydraulique-alsace-vosges/calme-apparent-risque-present-0>.

A la suite de ces essais, de nouveaux panneaux de sûreté vont progressivement être déployés le long du Rhin. Un QR code renvoyant au site internet ci-dessus sera apposé sur les nouveaux panneaux pour que les usagers puissent voir les vidéos réalisées.

Afin d'informer le public de la meilleure manière possible, nous poursuivons également les dispositions déployées ces dernières années, à savoir :

- Sensibilisation des usagers du Rhin sur les sites présentant des risques. Cette prévention est réalisée sur le terrain par de jeunes saisonniers recrutés par EDF, les « hydroguides » durant les mois de juillet et d'août.
- Distribution de brochures présentant les risques auprès de tous les usages du Rhin (cf. *annexes*).
- Sensibilisation du grand public via les médias (journaux et radio), les réseaux sociaux, l'envoi de SMS mais également par votre intermédiaire.
- Prévention dans les écoles. Ces campagnes visent à donner aux plus jeunes un éclairage sur les énergies, les enjeux climatiques tout en les sensibilisant aux risques et par conséquent à la vigilance nécessaire aux abords des aménagements hydrauliques ainsi que des cours d'eau.
- Promotion de l'application mobile gratuite « Ma Rivière & moi » à destination du grand public. Elle permet d'avoir accès à l'information aux abords des rivières : dangers, installations hydrauliques présentes, etc. (cf. *annexes*).

Ainsi, à l'approche de la période estivale, nous nous permettons de solliciter votre collaboration pour relayer notre campagne de sensibilisation auprès du grand public, en la mettant en visibilité sur vos sites internet notamment les vidéos présentées ci-dessus (<https://www.edf.fr/hydraulique-alsace-vosges/calme-apparent-risque-present-0>). L'objectif étant d'attirer l'attention des usagers du Rhin sur les dangers qu'ils pourraient courir en ne respectant pas quelques règles élémentaires de prudence.

Nous restons à votre disposition pour vous fournir gracieusement des exemplaires de nos plaquettes par l'intermédiaire de nos hydroguides, qui peuvent aussi effectuer une sensibilisation orale si vous le souhaitez.

Nous vous remercions également de nous signaler toute situation à risque détectée, toute question ou suggestion (de préférence par messagerie à [communicationupest@edf.fr](mailto:communicationupest@edf.fr)).

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments distingués.

**Alexandre CHEVRIER**

*Directeur d'EDF Hydro EST*



**Liste des destinataires (diffusion par messagerie électronique) :**

- Préfecture du Bas-Rhin (67),
- Préfecture du Haut-Rhin (68),
- DREAL du Grand Est,
- CARING,
- Mairies,
- Communautés de communes,
- Offices du tourisme,
- Bases nautiques,
- Associations.

## ANNEXES :

### **SENSIBILISATION SUR LES TYPES DE RISQUES A PROXIMITE DES OUVRAGES HYDRAULIQUES**

La fréquentation du Rhin fait l'objet d'un arrêté préfectoral du Haut-Rhin datant du 23 janvier 2001, d'un arrêté préfectoral du Bas-Rhin datant du 8 février 2002 et de deux arrêtés inter-préfectoraux du 11 juillet 2016. Des plaquettes d'information seront distribuées cet été par nos saisonniers le long du Rhin.

#### **GRAND CANAL D'ALSACE (GCA) ET RHIN CANALISE**

L'aspect de l'eau et des berges qui paraissent assez faiblement inclinées sont trompeurs. Sur certaines sections du Rhin et sur le Grand Canal d'Alsace, ces berges sont constituées par des dalles qui peuvent être recouvertes d'un dépôt visqueux. Il est très difficile en cas de chute de remonter sur la berge même si, à intervalles réguliers, des escaliers ont été aménagés, à moins d'être un nageur aguerri habitué à l'eau froide.

Pour ces raisons, la baignade a été interdite par arrêté préfectoral. Des panneaux de couleur jaune situés à proximité des accès aux berges rappellent cette interdiction ainsi que les dangers présentés par les dalles glissantes.

#### **ILES DU RHIN**

Dans les îles subsistent les vestiges d'anciens bras morts ou de trous d'eau. Les dangers qu'ils présentent sont du même type que ceux de toutes les eaux dormantes : enlèvement, herbes, etc...

#### **VIEUX-RHIN**

Dans le secteur compris entre KEMBS et STRASBOURG, le niveau de l'eau dans le Vieux-Rhin peut varier à tout moment et très rapidement à la suite du fonctionnement normal des barrages et des usines, ou des variations des conditions climatiques. Les imprudents risquent alors d'être surpris par une montée des eaux et un courant violent et de ne pas pouvoir rejoindre la rive.

## **PHOTOS « AVANT/APRES LACHERS » PRISES SUR LE RHIN EN FEVRIER 2024.**

Ces photos illustrent les risques liés à la l'augmentation de la vitesse et du niveau d'eau (déstabilisation des personnes, isolement sur un îlot). Elles témoignent aussi de l'évolution rapide de la situation. Une heure s'est écoulée entre chaque paire d'images.

**AVANT**



**APRES**



**Vieux Rhin : Aval immédiat du barrage de Kembs (isolement d'un îlot)**



**Vieux Rhin : Barre rocheuse d'Istein à environ 5 km en aval du barrage de Kembs**



**Vieux Rhin : Digue entre le GCA et le Vieux-Rhin à l'aval immédiat des écluses d'Ottmarsheim**



**Vieux Rhin : Plage en face de la digue entre le GCA et le Vieux-Rhin à l'aval immédiat des écluses de Kembs**



**Vieux Rhin : Plage du LandesGartenSchau en face de Neuenburg en aval du pont de Chalampé**



**Vieux Rhin : Rampe militaire en face de Blodelsheim**



**Seuils fixes déversants à l'aval des barrages de Marckolsheim, Rhinau et Gerstheim**

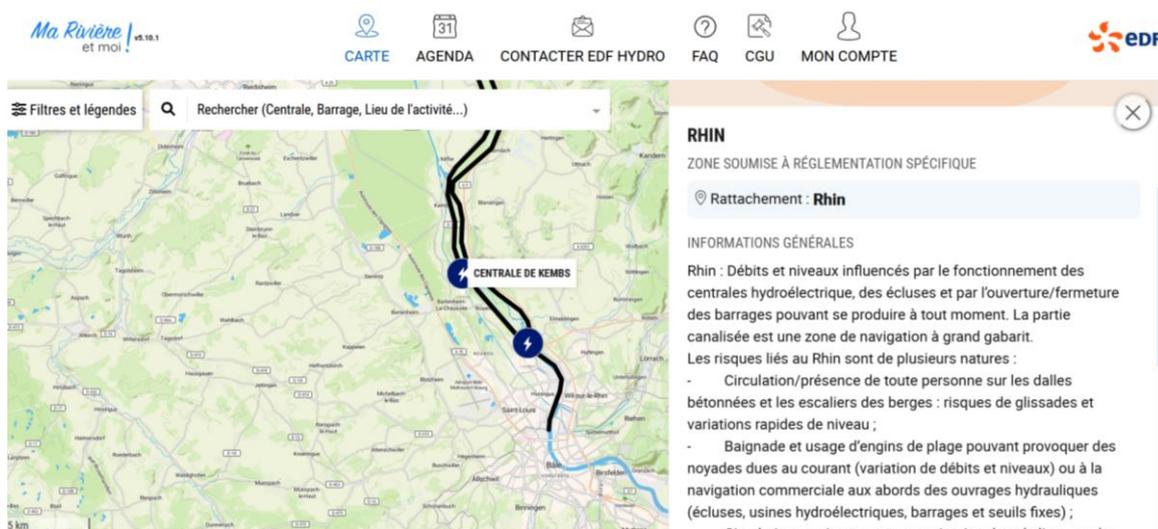
En fonction du débit, une zone de remous plus ou moins étendue se forme à l'aval de l'ouvrage . Il est impossible à quiconque se trouve dans cette zone de nager pour s'en échapper. Pour mémoire, un évènement tragique est survenu le 30 mai 2019 (chavirage d'un canot pneumatique) avec la noyade de quatre personnes au niveau du premier seuil fixe déversant à l'aval du barrage de Gerstheim.

## **NOUVELLE APPLICATION MOBILE GRATUITE « MA RIVIERE & MOI »**

En 2023, EDF a lancé un nouveau site internet et une nouvelle application mobile gratuite intitulée « **Ma Rivière & moi** » à destination des usagers des cours d'eau : grand public, touristes, acteurs des territoires, pêcheurs, sportifs ou pratiquants de sports d'eau vive. Elle permet d'avoir accès à l'information aux abords des tronçons de rivières : dangers, installations présentes, etc.

En fonction de sa localisation (carte interactive) ou du territoire sélectionné, l'application permet de :

- Situer les barrages et centrales hydroélectriques et connaître leur fonctionnement en temps réel (production, remplissage des lacs).
- Visualiser certains secteurs de vigilance en raison de la présence des installations hydro-électriques (accès à la réglementation afférente).
- S'abonner à des notifications permettant de rester informé sur la vie des installations hydrauliques (ex : vidange, manœuvres exceptionnelles).
- Signaler une situation potentiellement anormale (attention, cela ne se substitue pas à l'appel aux services de secours).
- Connaître les événements culturels et sportifs dans les vallées couvertes.

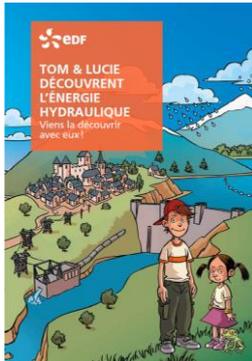


**Comment la télécharger ?** L'application est disponible sur le [Play Store](https://play.google.com/store/apps/details?id=com.edf.mariviereetmoi) et l'Apple Store, en tapant « Ma Rivière et moi ». Plateforme également disponible depuis n'importe quel navigateur internet : <https://mariviereetmoi.edf.fr/>

## BROCHURES EDF TELECHARGEABLES OU ENVOYEES SUR DEMANDE

Site : <https://www.edf.fr/groupe-edf/produire-une-energie-respectueuse-du-climat/accelerer-le-developpement-des-energies-renouvelables/hydraulique/notre-expertise/campagne-prevention>

Brochure : TOM & LUCIE découverte de l'énergie hydraulique en français et en allemand.



Affiches ou dépliants EDF « Calme apparent - risque présent »

« On prenait le soleil sur la rive, QUAND SOUDAIN L'EAU... »

À PROXIMITÉ D'UNE INSTALLATION HYDROÉLECTRIQUE : CALME APPARENT, RISQUE PRÉSENT. Quelle que soit votre activité à proximité d'une installation hydroélectrique, il faut rester vigilant ! Le niveau et la vitesse de l'eau peuvent augmenter brusquement. Ne vous faites pas surprendre, respectez bien la signalisation !

Qu'est-ce qu'un LÂCHER D'EAU ? Pour produire de l'hydroélectricité, d'importants volumes d'eau sont déversés par les barrages. Ces lâchers d'eau entraînent des variations en grandes proportions que l'on pourrait mesurer en volume de piscines olympiques.

EN CAS D'URGENCE SI VOUS CONSTATEZ une situation qui PEUT ÊTRE DANGÉREUSE, contactez votre service de secours. A PARTIR DE VOTRE TÉLÉPHONE MOBILE CONTACTEZ LE 18 ou LE 112.

Ne vous faites pas SURPRENDRE PAR L'EAU QUI... CALME APPARENT, RISQUE PRÉSENT. Pêcheurs, baigneurs, promeneurs, sportifs... aux abords d'une installation hydroélectrique, le niveau et la vitesse de l'eau peuvent augmenter brusquement. Découvrez comment profiter de la rivière en toute sécurité !

Prudence aux abords des INSTALLATIONS HYDROÉLECTRIQUES ! Pour répondre aux pics de consommation d'électricité, EDF déverse des barrages et des centrales hydroélectriques pour produire de l'électricité à partir de la force de l'eau. Cela entraîne des lâchers d'eau pouvant provoquer de brusques montées du niveau et du débit aux cours d'eau et des lacs.

250 m<sup>3</sup> D'EAU/SECONDE C'est le débit qui peut être déversé au cours d'un lâcher. Les barrages actionnés, soit une multiplication par 100 de son débit habituel.